Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 277

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moutier (suite)

mont pour les villes de la région). On tente de saisir la « dépendance » de la cité prévôtoise: « Si l'on tient compte du commerce de détail, par exemple, Moutier se trouve au confluent de deux courbes limites, une portant sur 10 % d'achats faits à Bienne, l'autre sur 20 % d'achats faits à Delémont ». Le diagnostic: une position à la fois critique et favorable où la ville a encore, du fait de sa relative indépendance, la possibilité de choisir ses « alliés »; les auteurs esquissent la voie d'une complémentarité entre Delémont et Moutier.

— Chapitre 3, l'état des migrations alternantes: « En 1970, quelque 5506 personnes travaillaient à Moutier, et 1601 d'entre elles (ou 34 %) étaient domiciliées dans une autre commune. Cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis 1960 puisque le pourcentage était alors de 35 % (par ailleurs, Moutier voit 454 de ses habitants quitter ses murs pour aller travailler ailleurs). A l'appui puisque le pourcentage était alors de 35 % » (par des conclusions de ce chapitre (citées au début de ce texte) des graphiques sur « les migrations alternantes concernant la ville de Moutier en 1970 », « la distribution spatiale des flux migratoires de la ville de Moutier en 1970 » et un tableau de l'émigration quotidienne à partir de quelques communes du district de Moutier et du district de Delémont.

— Pour conclure, un ensemble de citations cernant la nécessité de la collaboration intercommunale à partir d'une analyse des pôles d'attraction économiques de la région de Moutier (extraits de CK/73 et de « Communes suisses et autonomie communale », notamment).
Une question s'impose dès lors: quels habitants de Suisse romande ont-ils en main les éléments nécessaires, et comparables à ceux livrés aux Prévôtois, pour prendre en main le développement de leur ville de résidence ?
Ou les bienfaits d'une propagande adulte.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La Suisse, terre d'asile

Bel article, dans « La Suisse » du 9 juin, de « Heurtebise », qui rompt une lance en faveur de l'esclavage. Se référant à une enquête faite par des professeurs américains de l'Université de Rochester, qui ont recouru à l'ordinateur (!), le vaillant journaliste genevois révèle que les esclaves noirs « n'étaient nullement maltraités la plupart du temps » et qu'« ils vivaient heureux et tranquilles avec leurs familles ». Et de conclure qu'on aurait bien tort de voter socialiste ou de s'apitoyer sur le tiers monde.
J'ai pour « Heurtebise » une particulière dilection, une particulière révérence. Je me suis donc reporté tout aussitôt à l'enquête des savants de Rochester. Laquelle m'a appris en outre que contrairement à ce qu'on pourrait penser, les imbéciles des siècles passés n'étaient pas sensiblement plus bêtes que les contemporains — argument décisif contre l'école obligatoire et plus encore contre la démocratisation des études. En revanche, vu l'absence de véhicules à moteur jadis et naguère, il n'a pas été possible d'établir si les chauffards étaient ou plus ou moins nombreux. Si nous parlions d'autre chose ?

Du Chili à l'Italie

Dans la « Libera Stampa » du 5 juin, je lis un commentaire sur l'attentat de Brescia, qui dit ceci: Notre indignation croît « quand nous découvrons que quelques-uns des « cerveaux » de ces actions criminelles pourraient bien se trouver dans notre pays. Un pays qui soulève d'énormes difficultés à l'entrée en Suisse des persécutés chiliens (persécutés par le fascisme); un pays qui, a plus d'une reprise, a refusé le droit de parler aux représentants de la gauche internationale, à des hommes de culture provenant de nations mal vues par nos autortiés bourgeoises; un pays qui cependant n'a pas honte d'accorder son hospitalité à des fascistes déclarés, à des hommes qui, de loin et sournoisement, tissent les intrigues obscures qui bouleversent la vie italienne. (...) On dit qu'à plus d'une reprise les ordres pour des attentats criminels sont partis du Tessin; on dit qu'à plus d'une reprise, c'est du Tessin que sont partis les fonds nécessaires à l'achat des armes et des explosifs; on dit que dans telle localité tessinoise se tiennent régulièrement des assemblées de responsables connus du fascisme italien, du fascisme lombard en particulier... »
Etc. !
Se trouvant à Domodossola, l'un de mes collègues a vu surgir au centre de la ville un « commando » fasciste, en uniformes et mitraillettes sous le bras. Pour un défilé. Venait-il lui aussi de Locarno ou de Bellinzone ?

J. C.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Un thème qui fait recette

Le vote des 21 au 23 juin dans le Jura est suivi attentivement par la presse alémanique, et ce n'est pas tout à fait un hasard si les deux quotidiens s'enorgueillissant des plus forts tirages de Suisse ont publié le même jour les résultats d'un sondage d'opinion sur la question jurassienne.
Alors que le « Tages Anzeiger » donnait les résultats d'une enquête dans toute la Suisse, « Blick » publiait un article de Jacques Légeret, de « L'Illustré », sur les résultats du sondage de cette revue dans les six districts francophones. Mais le « Tages-Anzeiger » publie encore d'autres articles sur des aspects divers du problème jurassien et tous les principaux journaux ont aussi consacré de nombreuses colonnes à cet événement unique dans les annales de la Confédération moderne.

A quand un vote sur la participation ?

— A la « une » également de la presse alémanique, le contreprojet du Conseil des Etats à l'initiative syndicale sur la participation.
L'édition de langue allemande du journal du syndicat chrétien des services publics « Verkehrs- und Staatspersonal » (24) confirme sa qualité d'excellent informateur sur le sujet. Il note, entre autres, que la députation démocrate-chrétienne a été encore moins unie qu'au Conseil national, de sorte qu'un certain nombre de députés ont voté avec les radicaux et les députés de la droite pour faire adopter la solution d'inspiration radicale pour une mini-participation. Le même journal estime que le vote populaire n'aura lieu qu'en 1976, après les élections fédérales.
Dans la « National-Zeitung », un titre au compte rendu des débats: « Le Conseil des Etats craintif en faveur de la solution la plus modeste ». Dans le même journal, Peter M. Wettler envisage une alliance des partisans de l'initiative et des adversaires d'un contreprojet pour refuser la prolongation du délai d'examen d'une année, ce qui aurait pour conséquence la soumission de l'initiative au peuple sans contreprojet.
Dans l'autre grand quotidien bâlois, les « Basler Nachrichten », le correspondant parlementaire considère la situation avec sérénité: il juge qu'un double « non » à l'initiative et au contreprojet renverrait la balle aux partenaires sociaux.

Le papier à travers les âges

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une enquête d'actualité, au moment où le prix du papier inquiète tous les éditeurs, une enquête sur l'importance grandissante à travers les siècles de ce matériau qui a fini par envahir les moindres recoins de notre existence.
— Dans le supplément de fin de semaine de la « National Zeitung », à lire en particulier une note critique sur les subventions à la presse.

GENÈVE

Sous des monceaux d'ordures

A Genève, la destruction de la tonne d'ordures, tous frais compris, coûte entre 85 francs et 92 francs.
Si l'on ajoute à ces chiffres, le coût de fabrication de tout ce que les ordures contiennent d'inutile, comme ces emballages qui, destinés uniquement à appâter le client, passent directement à la poubelle, on aura une idée du gaspillage actuel dans ce domaine. Les économistes n'en ont du reste cure: coûts de fabrication et coûts de destruction font marcher la machine et gonfler le produit national.

Bonne volonté de cantine

Les discours officiels, eux, sont remplis, à ce chapitre, de propos réconfortants: « Le gaspillage est au-dessus de nos moyens » — « Il faut mettre fin à l'escalade des emballages inutiles, récupérer tout ce qui peut l'être grâce à un tri global ».
Plus concrètement encore, l'usine genevoise d'incinération des ordures étant saturée, on attendait du Conseil d'Etat genevois qu'il fît preuve d'un peu d'imagination en la « matière ».
Et pour une fois, le bon peuple n'a pas été déçu ! Rien n'est changé, il est vrai, dans le traitement des ordures; mais quelle subtilité dans la présentation des aspects financiers du projet !
Alors que le coût de l'extension de l'usine s'élève au minimum à 60 millions, seuls 9 millions apparaissent au budget...

42 millions ni vus, ni connus

Le tour de passe-passe: 9 millions sont pris en charge par la Confédération et les 42 petits millions restant font l'objet d'un emprunt dont les intérêts et l'amortissement seront assurés par les recettes de l'usine, c'est-à-dire en majeure partie par les communes genevoises, principales clientes des installations.
C'est la troisième fois qu'en pleine période d'austérité budgétaire le Gouvernement genevois camoufle un investissement important en en transférant la charge, contrairement à l'orthodoxie (et à l'honnêteté) budgétaire sur les recettes ou le budget ordinaire du service intéressé.
Une astuce qui permet d'échapper au verdict du Grand Conseil et du peuple. Dans le cas précis, on élude de cette manière une réflexion de fond sur la question des ordures et du gaspillage économique qui est à l'origine de la surcharge des installations d'incinération actuelles.

Les précédents

Déjà, grâce à un prêt de la Swissair, remboursable en vingt ans, on allait construire le dernier hangar de Cointrin. L'ordinateur de l'Hôpital (35 millins) fut acheté grâce à un prêt bancaire. D'ici à ce que la police accroisse ses effectifs en gageant les recettes à venir provenant des amendes pour stationnement interdit...

Quand la température du Rhône atteindra 30 degrés

« D'ici à 1985, une vingtaine de parcs de centrales (nucléaires) devront, selon l'Electricité de France, être réalisés en France, et le double avant l'an 2000. Il suffira de trois ou quatre de ces parcs le long du Rhône, à Bugey, à Aramon, à Tricastin, pour que l'eau du fleuve atteigne 30 degrés l'été. C'est du moins la norme qui a été fixée et que l'EDF ne devrait pas en principe dépasser... La plupart des poissons ne supporteront pas cette modification de la température des eaux, le taux de croissance et de natalité des quelques sortes qui résisteront en sera diminué, les bactéries et les microbes rejetés avec les eaux d'égouts se multiplieront et seront charriés vers la mer. »
« Le Monde », samedi 8 juin 1974.